



CONCOURS « ETOILES D'EUROPE »
Délibération du jury Ile-de-France de présélection le 16 décembre 2007

Catégorie « établissement scolaire »

Fiche projet « Dispositif de Socialisation et d'Apprentissages »

- Porteur du projet :** Collège Lucie Aubrac, établissement public local d'enseignement (62 rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris) – Chef d'établissement : Jean-Luc Garcia
- Contact :** Annette Ferrand, principale adjointe du collège
- Public :** collégiens (12-15 ans) en difficulté scolaire, avec risque de « décrochage scolaire », proposés par des enseignants et volontaires.
- Période :** d'octobre 2004 à juin 2009
- Description:** il s'agit de proposer à des collégiens de s'engager dans un projet personnalisé de réussite éducative, en faisant l'expérience d'un dispositif alternatif temporaire à effectif réduit (6), aux contenus individualisés et en continuité avec les disciplines scolaires, complétés par des activités d'expression et d'ouverture culturelle, et suivi d'un « tutorat » personnalisé après bilan et retour en classe d'origine.
- Objectifs:** à partir d'un constat collectif de dégradation de l'attitude face à l'échec scolaire et de risque d'abandon précoce des études, l'équipe du dispositif aide les élèves concernés à commencer à restaurer estime de soi et sens des apprentissages, pour qu'ils puissent initier la construction d'un projet personnel adapté d'études et retrouver dans de meilleures conditions leur place d'élève dans leur classe.
- Déroulement du parcours:** Quatre sessions sont prévues par année scolaire, selon les étapes suivantes :

1. entretien de diagnostic et d'engagement,
2. scolarisation dans un groupe de 6 élèves de même niveau pendant cinq semaines, avec un emploi du temps hebdomadaire spécifique de 27h30 réparties comme suit :
 - 19 heures de cours pluridisciplinaires (dont 3h d'activité physique nouvelle)
 - 2 heures d'aide au travail personnel
 - 2 heures d'éducation pour la santé (nutrition, sommeil ...)
 - un atelier d'une heure et demi d'expression et de communication,

PARLEMENT FRANCO GERMANO POLONAIS DES JEUNES - 6ème session



- une demi-journée de sortie éducative avec des éducateurs spécialisés du quartier.

Chacun joue un rôle dans l'organisation quotidienne, tient un journal et reste en contact avec sa classe par le truchement d'un correspondant.

3. après retour en classe d'origine, entretien final individuel d'évaluation de l'activité déployée pendant la session (progrès accomplis dans l'acquisition des compétences transversales et disciplinaires consignés sur une fiche jointe au bulletin scolaire),
4. suivi individuel régulier avec un professeur référent et participation, avec les autres élèves de sa session, à un atelier d'expression mensuel, pendant quatre mois.

L'équipe impliquée rassemble 10 professeurs, une assistante d'éducation, la conseillère principale d'éducation, l'infirmière, l'assistante sociale, 4 partenaires extérieurs.

Résultats :

enquête menée en 2006 (avec élèves témoins) :

- quantitative : sur les 72 bénéficiaires, on compte seulement trois élèves ayant « abandonné » avant la fin de la 3^{ème} et trois élèves ayant été exclus du collège (conseil de discipline) et la dégradation des résultats scolaires et de l'attitude a été enrayerée ;
- qualitative : les entretiens conduits avec les bénéficiaires et leurs parents ont montré que le passage par ce dispositif est perçu comme utile. Un DVD portant sur quelques entretiens est disponible.

C'est bien un dispositif de prévention de l'abandon précoce de la scolarité.

Ce dispositif participe à l'analyse académique menée sur ces dispositifs alternatifs, dans le cadre le Mission Académique pour l'Innovation et l'Expérimentation.

Prix obtenu :

aucun

Financement :

le Ministère de l'Education Nationale – le Département de Paris – le Fonds Social Européen (objectif « compétitivité régionale et emploi, axe 3 mesure 3-2, sous mesure 3-2-2).